

BOTTE DU HAINAUT Sivry-Rance

# Enseignement : éviter le harcèlement dans les cours de récréation

**Depuis février, un projet pilote de prévention de la violence dans les cours de récréation est en cours à Sivry. Un concept qui donne de bons résultats.**

■ Jean-Luc HENRARD

**L**e harcèlement : le problème est bien présent dans les cours de récréations, que ce soit en primaire ou dans le secondaire. Parce qu'il est roux, qu'il n'est pas habillé «correctement» ou qu'il s'exprime peu, un enfant peut vite être l'objet de formes de violence et de harcèlement de la part des autres écoliers : mise à l'écart, moqueries, rejet, vexations diverses, racket...

Ces comportements génèrent de la souffrance chez ces enfants qui finissent alors par connaître des problèmes psychologiques, sociaux et d'apprentissage. Le stress de fréquenter l'école s'installe. Cela peut aller jusqu'à la phobie scolaire et le refus de retourner en classe. Lorsqu'elles se rendent compte des problèmes, les familles ont souvent une attitude offensive : elles demandent à l'établissement de réagir rapidement pour mettre fin à cette situation.

Mais un constat s'impose : le

corps enseignant apparaît souvent démuné et mal préparé pour répondre aux cas de harcèlements. Cette situation devrait changer avec une expérience-pilote menée, depuis février, à l'école communale de Sivry.

## Des zones par activité

Depuis, d'autres établissements ont rejoint le projet ou sont sur le point de le faire : Thirimont, l'institut Paridaens de Beaumont, l'école libre à Momiognies, l'athénée de Chimay.

Ce projet de prévention de la violence dans les cours de récréation a été lancé par l'Aide en Milieu Ouvert Oxyjeune, en collaboration avec l'université de Mons et le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Charleroi.

«*La cour de récré est le lieu privilégié où des comportements conflictuels naissent entre les enfants, observe Simon Puissant, intervenant social chez Oxyjeunes et coordinateur du projet. Un exemple ? Les garçons qui jouent au football ont tendance à envahir tout l'espace, ce qui engendre des tensions, des conflits avec les autres écoliers.* »

Dès lors, la première mesure prévue par le projet consiste en la régulation des cours de récréation en fonction des activités qui s'y jouent. Des couleurs distinctes sont ainsi attribuées pour définir des zones (vert :

courir avec un ballon, jaune : jouer en courant, bleu : zone calme). Les zones et les règles sont réfléchies en concertation entre les élèves et les professeurs. En cas de non-respect de ces règles claires et précises, des sanctions sont prévues et le(s) fautif(s) devra s'en expliquer.

«*La deuxième mesure vise à organiser un espace de paroles et de médiation, en classe, après les récréations, reprend Simon Puissant. Quand un problème est intervenu, tout le monde en parle ensuite ensemble sous la conduite de l'enseignant.* »

## Des espaces de paroles et de médiation

Il poursuit : «*Là aussi, il y a des règles précises à respecter : ne pas interrompre les autres, ne pas accuser ou désigner, ne pas contredire... C'est seulement l'adulte qui donne la parole. Pour exprimer leur émotion, les enfants sont invités à utiliser des émoticônes. Et pour ceux qui n'oseraient pas prendre la parole, une boîte à secrets a été installée.* »

L'expérience prévoit également des échanges entre enseignants sur la manière dont se déroulent les espaces de médiation. Des séances d'information en faveur des parents pour les informer de l'état d'avancement du projet sont aussi mises sur pieds.

Pour l'heure, les résultats du projet sont plus que positifs

(voir ci-contre), voire spectaculaires. À tel point que les différents partenaires souhaitent voir ce concept novateur et original s'étendre à l'ensemble des écoles de la Botte du Hainaut. Des contacts ont déjà été pris dans ce sens, notamment avec les échevins de l'Enseignement de la zone. La balle est désormais dans leur camp. ■